

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CQP PARTICIPER À LA SÉCURITÉ DES GRANDS ÉVÈNEMENTS

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

Lycée Léonard de Vinci - 5 Avenue Henri Barbusse, Bagneux 92220

OBJECTIFS

- acquérir les connaissances et compétences règlementaires et techniques des activités privées de sécurité des grands événements (manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes),
- mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles,
- obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité de surveillance humaine en sécurité privée des grands événements.

Les compétences attestées :

L'agent qui participe aux activités privées de sécurité des grands événements pour la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique, visant uniquement l'exercice d'une activité privée de sécurité liée à la surveillance dans le cadre de manifestations sportives, récréatives, culturelles ou économiques rassemblant plus de 300 personnes. Dans ce contexte, il prend part aux missions :

- de filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité),
- d'alerte de sa hiérarchie et des équipes d'intervention,
- de secours aux personnes,
- d'intervention de premier niveau faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident.

CONTENU

Module environnement juridique(16h)

Module stratégique(25h)

Module gestion des risques (13h)

Module gestion des conflits (16h)

Module évènementiel (7h)

Module professionnel(29h)

Examen(4h)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Références juridiques des réglementations d'activité :

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI). La loi du 18 mars 2003 et son décret d'application du 3 août 2007 exige la délivrance d'une carte professionnelle à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle.

PUBLICS

Jeune adulte en insertion

DURÉE

De 106 h

DATES

Date de début : 03 juillet 2023

Date de fin : 22 juillet 2023

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

Certificat de qualification professionnelle

CQP Participer à la sécurité des grands évènements

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Face à face

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle du CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité ;

Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter;

Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français, Avoir un casier judiciaire vierge (bulletin n°2 exigé).

FINANCEMENT

Pôle Emploi

DOMAINES PROFESSIONNELS

Sécurité

CONTACT

Contactez directement votre agence Pole Emploi

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole Marie

contact@greta-92.fr

